



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Etat Civil
- Tirage au sort des Jurés d'Assises 2025
- Elections européennes le 09/06
- Vote par procuration
- Recensement citoyen obligatoire
- Enquête publique SCoT du 14/06 au 15/07
- Ecole Saint-Joseph : Inscriptions 2024/2025
- Transport Scolaire : Inscriptions : 2024/2025
Subvention communale 2023/2024
- Restaurant Scolaire : Inscriptions 2024/2025-
Menus juin/juillet
- Permanences des élus
- En bref : - animaux errants - Horaires de passage des
tondeuses – La Cité des métiers - Le GRETA - CFA
CPAM : horaires d'ouverture au public
- Devenez Den - Job dating le 31/05
- Poubelles jaunes : résultats du tri à Landéhen

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Retour sur la commémoration du 8/05
- Liste des délibérations du Conseil Municipal du
18/04

Invitation à l'ensemble de la population : Inauguration des équipements sportifs et des travaux d'aménagement des rues de la Ville Commault et des Roseaux : le 01/06

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la une : Habitat : dispositif 1 toit 2 générations
- Infos pratiques :
 - Accueil de loisirs été 2024
 - Service déchets ménagers – tri – déchèterie

- Environnement et biodiversité
- Histoire et patrimoine de La Poterie
- Agenda

CYBERBIBLIOTHEQUE

Les Jeux Olympiques à la bibliothèque

- Horaires
- Exposition juin à juillet : 30^{ème} Moisson d'Images
- Les ateliers d'expression du mercredi
- La malle de jeux de société
- Rdv Bout'choux le 13/06
- Apéro-lecture le 25/06
- Ateliers créatifs en juillet pour les 8 ans et +
- Ateliers numériques en juillet pour les 11 ans et +

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Club des Aînés : Activités de juin
- JSL : 100 ans le 08/06
- UNC -OPEX- SOLDATS DE FRANCE : le 16/06
- APEL Ecole St Joseph : Kermesse le 16/06
- Comité des Fêtes : Feu de la St Jean : 29/06 – prenez
date le 31/08
- Basket : Info basket loisir
- Ecurie Poney Club La Cassoire : Concours le 09/06
– Portes ouvertes le 16/06
- Forum des associations : Prenez date : le 6/09

ANNONCES - COMMUNIQUES

Mairie - Tel 02.96.30.03.21 - Mail:
mairiedelandehen@wanadoo.fr)

Site : www.landehen.fr

Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h

30 – 12 h 15. Samedi : 9 h – 12 h

Cyberbibliothèque : 02.96.30.31.66

**Attention ! il n'y aura pas de gazette fin juillet.
Annonces pour les manifestations de juillet et août
à déposer pour le 10 juin**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

Naissance :

- Le 16 février 2024 de **Ambre POILVET**, domiciliée 14 Ter rue de Péminier.

Publication de mariage :

- entre **Angéline BOURDAIS** et **Jérémy CHENU** domiciliés 3 La Chouanière à Landéhen

Mariage :

- Le 27 avril 2024 entre **Sylvie HOUZÉ** et **Bruno COURCOUX** domiciliés 17 rue des Hortensias

Décès :

- le 26 avril 2024 de **Madame Marie-Thérèse FLAGEUL née MARTIN**, domiciliée 1 La Forge Sevestre

Jurés d'Assises 2025

Le tirage au sort sur la liste électorale de 3 électeurs de la commune se déroulera

le 06 juin à 14h à la mairie.

Cela n'est qu'une phase préparatoire de la procédure de désignation des jurés, une commission du tribunal sera ensuite chargée de constituer la liste définitive courant novembre pour les Assises de l'année 2025



ELECTIONS EUROPEENNES 9 JUIN 2024



Les électeurs sont convoqués **le 9 juin 2024, de 8h à 18 h**, en vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement européen.

Le bureau de vote se situe à la mairie.

↳ **Rappel :** dans les communes de 1 000 habitants et plus, vous devez présenter **un titre d'identité pour pouvoir voter**

Vote Par Procuration

Un électeur peut donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune (art. 112 de la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019). Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

► **Importance du numéro d'électeur :** composé de 8 à 9 chiffres, il est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il convient de noter que le « numéro national d'électeur » (NNE) du mandant et celui du mandataire deviennent des données importantes pour donner et recevoir procuration. Le NNE figure sur la carte d'électeur – qui sera renvoyée à tous les électeurs – mais aussi sur le module « Interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE). Ce module « ISE » permettra également à tout électeur de vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues.

► **Nombre maximal de procuration par mandataire**

Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France (art.73)

Modalités des demandes de procuration

- En remplissant le formulaire en ligne via le site maprocuration.gouv.fr puis en se rendant à la gendarmerie
- En remplissant le formulaire à imprimer - Cerfa 14952*03- puis en se rendant à la gendarmerie
- En remplissant directement en gendarmerie le formulaire - Cerfa 12668*03-

Toutes les informations sur le site Service Public : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire à la mairie, entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu 16 ans au cours du mois de mars 2024, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement avant la fin du mois de juin. Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en avril, mai et juin 2024.

Après le recensement, les jeunes devront créer un compte sur le site « majdc.fr » dans un délai minimum de 4 mois. Les jeunes devront saisir les mêmes données que celles indiquées sur l'attestation de recensement (bien respecter les accents et les tirets entre les noms ou prénoms s'il y en a), date et lieu de naissance, département de résidence. Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription.

ENQUETE PUBLIQUE SCOT du 14/06 au 15/07

Retrouvez l'ensemble des modalités de l'enquête publique (les lieux d'enquête et de permanences, les pièces du dossier d'enquête...) sur le site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc www.pays-de-saintbrieuc.org

L'avis d'enquête publique est consultable dans les 70 mairies, aux sièges des 2 communautés d'agglomération de Lamballe Terre et Mer et de Saint-Brieuc Armor Agglomération et du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc, et sur le site internet.

Retrouvez l'ensemble des modalités de l'enquête publique (les lieux d'enquête et de permanences, les pièces du dossier d'enquête, ...) sur le site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc www.pays-de-saintbrieuc.org

L'avis d'enquête publique est consultable dans les 70 mairies, aux sièges des 2 communautés d'agglomération de Lamballe Terre & Mer et de Saint-Brieuc Armor Agglomération de et du Syndicat Mixte de Baie de Saint-Brieuc, et sur internet

Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc
Centre Inter-Administratif
5 rue du 71^{ème} RI – 22035 SAINT-BRIEUC



INSCRIPTIONS 2024/2025 à ECOLE SAINT-JOSEPH

Le chef d'établissement, les membres de l'équipe éducative se tiennent à la disposition des nouvelles familles :

- pour visiter l'école,
- pour présenter le projet de l'établissement,
- pour répondre aux questions,
- pour se rencontrer.

Afin de prévoir au mieux l'année scolaire à venir, il est souhaitable que les inscriptions pour 2024 / 2025 se fassent avant le début juillet.

Merci de prendre contact avec l'école au 02.96.30.04.40 ou

Mail : eco22.st.jo.landehen@enseignement-catholique.bzh

Site : ecole-saintjoseph-landehen.fr

Et n'oubliez pas : Kermesse de l'école le 16 juin !



TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025



Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des 38 communes de Lamballe Terre & Mer souhaitant bénéficier du transport scolaire pour se rendre au collège ou lycée doit s'inscrire auprès du service distribus.



↳ **L'inscription** est à effectuer en ligne sur l'adresse distribus.bzh (*onglet transport scolaire*) avec une **date limite fixée au 20 juillet 2024**. Pour toutes informations, les familles peuvent également contacter la plate-forme de mobilités de notre transporteur au 0 800 18 10 10 (appel gratuit) ou envoyer un courriel à contact.distribus@transdev.com ou via le formulaire (accessible auprès de votre Mairie et sur le site distribus.bzh) qui est à renvoyer :

- Par courriel à contact.distribus@transdev.com
- Par courrier à Transdev CAT, 7 rue Max Le Bail, 22000 Saint-Brieuc.

Pour la photo d'identité, merci de renommer votre fichier au nom de l'enfant (en JPG, PNG de moins de 10 MO) ou d'inscrire son nom, prénom au dos de la photo, si envoi papier.

↳ Les familles déjà inscrites sur l'année 2023-2024 recevront un courriel de transdev pour le renouvellement de leur inscription.

ATTENTION : Pour les élèves domiciliés sur l'une de nos 38 communes et inscrits dans un établissement extérieur à Lamballe Terre & Mer - Saint-Brieuc par exemple - le transport relève du réseau de la Région (breizhgo) et l'inscription se déroule jusqu'au 17 juillet sur le site www.breizhgo.bzh. –

↳ Majoration de 30 € après les dates butoirs.

↳ **Quel paiement ?**

Plusieurs modes de paiement sont possibles :

- Paiement en **3 fois par prélèvement** : 1^{ère} échéance à l'inscription / 2nd prélèvement à 60 jours et dernier prélèvement à 120 jours
- Paiement en **une fois à l'inscription par prélèvement**
- Paiement en **une fois par chèque** (le chèque doit impérativement être intégré au dossier au moment de l'inscription et sera encaissé au mois de novembre)

↳ **Comment être informé tout au long de l'année ?**

Vous pouvez consulter le site internet distribus.bzh

et **cocher la demande d'envoi de SMS** sur le formulaire d'inscription pour être informé en cas de suspension des services de transports scolaires lors de perturbations majeures et prévisibles (grèves, intempéries...).

Transport Scolaire – Subvention communale 2023/2024 – Rappel

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire sa participation annuelle, soit :

- 42 € par enfant (1^{er} et 2^{ème} enfant)
- 21 € (3^{ème} enfant d'une même famille bénéficiant d'un demi-tarif du Conseil Régional).

La procédure pour obtenir le versement de cette subvention :

► adresser un mail pour demander une **attestation de règlement du transport scolaire**, en précisant les noms et prénoms des enfants concernés, ainsi que le numéro de téléphone (si besoin de vous joindre) et le courriel pour l'envoi de l'attestation :

- pour les personnes ayant réalisé leur inscription par le biais du service Distribus Scolibus :
à contact.distribus@transdev.com
- pour les personnes ayant réalisé leur inscription par le biais de breizhgo.bzh :
à t035080@dgfip.finances.gouv.fr

► une fois cette attestation obtenue, la déposer en mairie accompagnée obligatoirement d'un Relevé d'Identité Bancaire avant le **15 juin 2024**. Aucun versement de sera effectué après le 30/08/2024.

Restaurant Scolaire

Inscriptions

Restaurant Scolaire 2024/2025

Les enfants qui prendront leur repas pour la première fois, à la rentrée ou en cours d'année scolaire doivent être obligatoirement inscrits à la mairie pour le 20 juin 2024.



L'imprimé d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.landehen.fr

Il est rappelé que les enfants prenant occasionnellement leur repas au Restaurant Scolaire doivent être préalablement inscrits en mairie.

**Menus
juin/juillet**

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C) - de la viande ou du poisson (VPO) ou Légumineuse Protidiques (LP) – des légumes verts cuits ou fruits crus (LVC) – des féculents (FT) – fromage (FR) ou Lait (PL)

	Lundi 3		Mardi 4		Jeudi 6		Vendredi 7
FR C FT VPO LVC FT PL	Salade au bleu, noix et croutons Saucisse aux lentilles et carottes Flan pâtissier	C FT VPO LVC PL LVC	Pastèque et melon Spaghettis à la bolognaise Yaourt aux fruits	LVC VPO FT PL C	Betteraves vinaigrette Escalope de poulet Frites Fromage Abricots	C FR LVC FT VPO PL	Tomate mozzarella Paëlla de poisson Glace esquimau
	Lundi 10		Mardi 11		Jeudi 13		Vendredi 14
FT FR VPO FT LVC C	Crêpe au fromage Steak haché Petits pois carottes Nectarine	C FT LVC FT LP PL	Salade verte, tomate, maïs Couscous aux légumes et boulettes Petits suisses	LVC FR VPO FT C LVC	Salade d'haricots verts au comté Filet de cabillaud à la meunière au citron Pommes de terre vapeur Salade de fruits	VPO LVC C VPO FT FR C	Œuf macédoine Galette jambon fromage Fraises chantilly
	Lundi 17		Mardi 18		Jeudi 20		Vendredi 21
FT FR LVC FT VPO C	Pizza enfantine aux fromages Tomate farcie aux légumes Riz Fruit	C FR FT VPO LVC PL LVC FT	Salade grecque Gratin de poisson aux courgettes et P.d terre Compote et biscuit	LVC C FT VPO PL C	Betteraves mimosa et céleri Timbale de pates milanaise Panna cotta aux fraises et spéculos	FT VPO LVC VPO FR C	Salade de P. de terre mortadelle Sauté de volaille Ratatouille Fromage Pêche
	Lundi 24		Mardi 25		Jeudi 27		Vendredi 30
FT LVC VPO FT PL C LVC	Salade de riz niçoise Quiche maison Salade Crumble aux pommes	C PL VPO LVC FT C	Concombre bulgare Rôti de dinde au jus Tomate provençale Pâtes tortis Fruit	C LVC FT LP C	Melon Curry de légumes riz et lentilles corail Fromage blanc aux fraises	C VPO FT FR C	Carottes râpées Bœuf Stroganoff Boulghour Fromage Nectarine
	Lundi 1/07		Mardi 2/07		Jeudi 4/07		Vendredi 5/07
LVC FT VPO FT PL FT Fr PL FT	Salade mexicaine Jambon blanc Pommes de terre sautées Fromage Glace cône	C FR LVC FT LP FT	Salade aux dés d'emmental tomate et croutons Chili Con aux légumes Brownie	FT C VPO LVC FT LVC PL	Taboulé Filet de lieu Sauce velouté avec brunoise de légumes P. de terre, haricots verts Yaourt		Barbecue Pique-nique 

PERMANENCES des ELUS

Permanence sur rendez-vous le vendredi à partir de 18h30, à la Mairie.

Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Mme Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

EN BREF

- **Animaux errants** : la société SACPA effectuera des rondes au mois de juin 2024, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.
- **Horaires relatifs au passage de tondeuses** : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec les tondeuses à gazon (mais aussi tout appareil tels que tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... susceptibles de gêner le voisinage) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, les **samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00** et les **dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**
- **La Cité des Métiers** : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, **GRATUITEMENT**. Calendrier et informations sur www.citedesmetiers22.fr ou au 02.96.76.51.51
- **Le GRETA-CFA** : les demandeurs d'emploi peuvent se former du CAP au Bac+2 dans 8 secteurs d'activités qui recrutent localement. Le coût de la formation est pris en charge par la Région Bretagne dans le cadre de son dispositif QUALIF Emploi. Plus de 30 formations financées. Chaque 1^{er} mardi du mois à 9h, le GRETA-CFA des Côtes d'Armor organise des réunions d'information à Saint Briec. Renseignements et inscriptions 02.96.61.48.54 ou greta.cotesarmor@ac-rennes.fr
- **la CPAM Saint-Briec** : horaires des espaces libre-service sans rendez-vous : **de 9h à 12 h et de 14h à 17h**. Pour prendre rdv : par téléphone au 36 46 au sur votre espace ameli.fr.

Devenez Den – Job dating le 31/05 à Lamballe-Armor

Vous cherchez un métier de proximité qui rend chaque jour service à la population locale ? Avez-vous pensé à travailler dans l'une des 500 collectivités territoriales costarmoricaines ?

Du 21 mai au 6 juin 2024, le Centre de gestion des Côtes d'Armor, en lien avec les intercommunalités locales, fera fleurir 5 jobs dating sur les territoires de Dinan, Guingamp, Loudéac, Lamballe et Saint-Briec **pour promouvoir les 250 métiers de la fonction publique territoriale et la diversité de ses voies d'accès. Ceci sous la bannière de la marque employeur des CDG bretons : Den.bzh. DEN.bzh vous propose** des opportunités d'emplois proches de chez vous, dans 9 principaux domaines d'activités allant de la culture à l'aménagement du territoire en passant par l'animation et le sport !

Les événements organisés en Côtes d'Armor

Programme et infos complémentaires sur le portail emploi des collectivités territoriales bretonnes [/denprintemps2024](http://denprintemps2024) et sur le site internet du CDG 22 : [/cdg22printempsden2024](http://cdg22printempsden2024)

BRETAGNE[®]

Printemps
" Devenez DEN "

Travaillez pour votre territoire !

Job dating
Découverte des métiers
Formations
Conseils

Retrouvez-nous
le Vendredi 31 mai 24
de 14h à 17h30
Halle des sports
du Liffré à
LAMBALLE-ARMOR

> N'OUBLIEZ PAS VOTRE CV !



Poubelles jaunes - Résultats du tri sur Landéhen

Suite à une caractérisation réalisée sur les poubelles jaunes de la commune de **Landéhen**, opération visant à déterminer la nature du contenu des bacs de tri collectés, il s'avère que **12.65 %** des déchets ont été refusés par le centre de tri de Kerval.

Parmi les objets refusés on trouve notamment : **des déchets en sacs opaques, des essuie-tout, des couches, des déchets d'hygiène (contenu de poubelles de salles de bains), des aliments, du verre, du bois et des déchets de bricolage.**

Il est important de rappeler que dans la poubelle jaune ne doivent être jetés que les papiers et les emballages à condition qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal. Ils doivent être vides et jetés en vrac (*pas de sacs*). Ils ne doivent pas être imbriqués (*on ne met pas un pot de yaourt dans un autre, ou dans une boîte de conserve, par exemple*). En effet, lors de la collecte, les déchets sont écrasés, et s'ils sont imbriqués, ils deviennent inséparables sur la chaîne de tri.

Par rapport à la dernière opération de même nature, il y a eu sur cette caractérisation **1.42 %** de refus en moins.

Les objets refusés en centre de tri font l'objet d'un traitement coûteux : ils ont été collectés en porte à porte, puis transportés jusqu'au centre de tri. Là ils sont écartés puisqu'ils ne font pas partie des déchets pris en charge par le centre, puis ils sont chargés à nouveau dans un camion et acheminés vers un incinérateur, où ils seront brûlés à l'instar des ordures ménagères.

Si vous avez un doute concernant le tri, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Lamballe Terre & Mer, rubrique Gestion des déchets, onglet Trier-Recycler.

Merci de votre vigilance.

Et pour les poignées des bacs : merci de positionner vos bacs, **POIGNÉES TOURNÉES VERS LA CHAUSSÉE**. Un agent de collecte, aussi appelé « ripper », manipule plus de 400 bacs par tournée. En positionnant les poignées des bacs vers la rue, vous contribuez au ramassage optimisé de vos déchets. Retrouvez le livret de règlement de collecte sur www.lamballe-terre-mer.bzh

INFORMATIONS MUNICIPALES

Retour sur la commémoration du 8 mai 2024



Le Conseil Municipal d'Enfants a participé à la cérémonie en chantant « la Marseillaise ». L'Union des Anciens Combattants a remis à la commune l'album photos du centenaire UNC 22 qui se tenait en octobre 2023. L'ouvrage est consultable à la cyber bibliothèque.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 18/04

CAMPAGNE DE PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de partenariat avec le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

EMPRUNT – 400 000 €

Contraction d'un emprunt à taux fixe pour un montant de de 400 000 € sur une durée de 20 ans auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, organisme bancaire mieux-disant.

MATÉRIEL – ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE

Décision de retenir la proposition de RM Motoculture mieux-disante pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée Gianni Ferrari avec une unité de tonte mulching au prix de de 32 000 € HT avec reprise de la tondeuse actuelle au prix de 4400 €, soit un reste à charge de 27 600 € HT.

PERSONNEL - POUVOIR D'ACHAT

Instauration la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en faveur des agents remplissant les conditions de situation statutaire et de revenus.

BUDGET – DECISION MODIFICATIVE

Vote de la décision modificative suivante en section de fonctionnement :

- Dépenses : chapitre 67 charges spécifiques – compte 673 titres annulés : 4 000 €
- Recettes : chapitre 013 atténuations de charge – compte 6419 remboursement sur rémunérations du personnel : : 4 000 €

PLAN LOCAL D'URBANISME – AVENANT AU MARCHE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Autorisation est donnée au Maire pour la signature de l'avenant au marché de «mission d'assistance pour la révision générale du PLU », signé avec le cabinet Ouest-Am, pour modifier l'article 3.4 du CCAP « Avances et répartition des paiements », avenant n'ayant pas d'incidence sur le montant initial du marché.

BIBLIOTHEQUE – OPERATIONS INFORMATIQUES et NUMERIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES ACTIONS CULTURELLES

Dans le cadre de l'amélioration de l'attractivité de la cyberbibliothèque pour une offre de services plus importante envers les usagers, adoption du plan de financement du programme d'acquisition :

- d'un système informatisé des fonds culturels et d'un portail documentaire (acquisition mutualisée avec les communes de Hénon, Moncontour, Plémy, Quessoy et Trédaniel).
- de matériel informatique, numérique et audiovisuel.
pour un montant estimatif de 10 000 €.
- Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des actions culturelles (DRAC) au taux de 35 %.

TRAVAUX d'AMENAGEMENT du CIMETIERE – SITE CINERAIRE –

Autorisation est donnée Maire pour commander les travaux de construction de 7 cavurnes, dans le cimetière.



INAUGURATION

ESPACES SPORTIFS, de LOISIRS et de CONVIVIALITE

AMENAGEMENT de SECURITE

rues de la VILLE COMMAULT et des ROSEAUX

Le SAMEDI 1^{er} JUIN 2024

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

A l'occasion de l'inauguration de l'espace sports, loisirs et convivialité et des aménagements et sécurisation des rue de la Ville Commault et des Roseaux, la commune organise, avec la participation du conseil municipal d'enfants et des associations, un après-midi convivial sur le thème des jeux olympiques



Programme du Village Olympique Le SAMEDI 1^{er} JUIN 2024



Rendez-vous à l'espace sportif et de loisirs, pour participer aux animations participatives et démonstrations.

Avec la participation des associations communales et du Conseil Municipal d'Enfants.



De 14 h à 15 h 45

- Pumptrack : **initiation vélo et sécurité** (amener son vélo et son casque)
- City-stade : **ateliers football et basket**
- Terrain de tennis extérieur : **initiation tennis**
- Terrains de football : **ateliers Handisports** organisés par le Conseil Municipal d'Enfants

- Circuit interurbain (4km) : **balade** page à page « sélection Louis Guilloux ». Départ à 14 h 30.
- Salle des Fêtes :
 - **Expositions des créations artistiques réalisées par les enfants de Landéhen**
 - **Exposition interactive, avec tablette** : « Les jeux insolites », prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor



15h45 : Salle omnisport : **Démonstration basket-fauteuil** – section handibasket d'Yffiniac

16 h 30 : Pumptrack : spectacle BMX

17h00 : **Inauguration officielle en présence des financeurs**
Suivie du vin d'honneur



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE



HABITAT : LE DISPOSITIF « 1 TOIT 2 GENERATIONS » CHERCHE DES SÉNIORS

Afin de répondre aux problématiques de logement sur le territoire, notamment pour les jeunes, tout en favorisant le lien social, Lamballe Terre & Mer, en partenariat avec l'ADIJ 22, relance son dispositif de cohabitation intergénérationnelle « 1 Toit 2 générations » sur l'ensemble de l'agglomération.

Cette démarche vise à mettre en relation un sénior, disposant d'une chambre libre dans son habitation, avec un ou une jeune à la recherche d'un logement à moindre frais. Cela permet de créer un lien entre le sénior et le jeune qui partageront des temps conviviaux ensemble (repas, lectures, discussions, sorties, échanges de savoir...) en plus de la participation aux charges de la part du jeune.

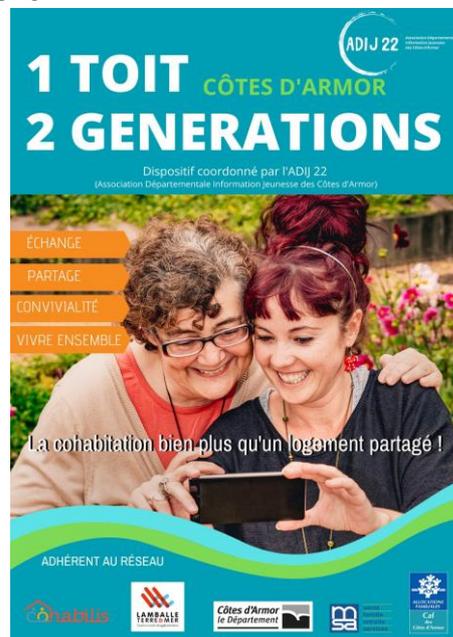
Dans le cadre de ce dispositif de cohabitation intergénérationnelle, l'agglomération recherche des séniors (à partir de 60 ans, seuls ou en couple) prêts à héberger des jeunes sur l'ensemble du territoire de Lamballe Terre & Mer.

Plusieurs jeunes lycéens, apprentis ou stagiaires cherchent régulièrement un hébergement mais aussi un sénior avec qui partager des moments conviviaux et un peu de leur quotidien. Une expérience humaine enrichissante en plus d'un logement !

Les séniors intéressés peuvent contacter Charles DISSERBO de l'ADIJ 22 au 07.68.11.04.21

A noter : Pour les jeunes de 16 à 30 ans à la recherche d'un logement, renseignez-vous auprès de la Structure Info Jeunes (SIJ) au 02 96 50 87 90.

Facebook : 1 toit 2 Générations – Côtes d'Armor - www.ij-bretagne.com/adij22



INFOS PRATIQUES

👉 ACCUEILS DE LOISIRS / ÉTÉ 2024

Les ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) seront ouverts cet été, selon le calendrier suivant :

ALSH Do'minots Lamballe : du 08/07 au 02/08 & du 26 au 30/08

ALSH Saint-Aaron : du 08 au 26/07

ALSH Coëtmieux : du 08/07 au 02/08

ALSH Erquy : du 08/07 au 16/08

ALSH Pléneuf-Val-André : du 08/07 au 30/08

ALSH Quessoy : du 08/07 au 16/08

ASLH Bréhand : du 08/07 au 02/08

ALSH Plénée-Jugon : du 08/07 au 23/08

Inscriptions ouvertes du vendredi 07 juin à 19h au mercredi 19 juin.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

👉 FIN D'ANNÉE SCOLAIRE : DU TRI DANS LES CARTABLES

Le mois de juin rime avec soleil, plage et vacances... sauf pour le tri !

Quand arrive le moment de vider les cartables, pensez réutilisation avant de jeter : classeurs, trousse et crayons pourront vous resservir en septembre !

Pour ce qui est usagé, la poubelle jaune accepte les feuilles, cahiers, pochettes cartonnées et tubes de colle vides. Les autres fournitures (classeurs, crayons, porte vue...) iront dans la poubelle marron.

Bonnes vacances !

Plus d'informations : www.lamballe-terre-mer.bzh - preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh

👉 L'ÉTÉ AUSSI ON FAIT DU TRI !

C'est l'été ! La plage, les baignades et les châteaux de sable... Quand le parasol, la planche de body-board, la petite pelle et son seau en plastique ou la bouée sont cassés, emmenez-les à la déchèterie ou mettez-les dans la poubelle marron. En effet, la poubelle jaune est uniquement destinée aux emballages, en métal, plastique ou carton, et les papiers.

Pour remplacer les jouets cassés, pensez à la ressourcerie Ressourc'Eco !

Plus d'informations : www.lamballe-terre-mer.bzh - preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh



👉 ACCÈS DÉCHÈTERIES DE LAMBALLE TERRE & MER

Les accès dans les déchèteries de Lamballe Terre & Mer sont encadrés par le règlement de facturation de la redevance incitative et par le règlement intérieur des déchèteries téléchargeables sur www.lamballe-terre-mer.bzh.

A partir du 1^{er} juillet 2024, les accès en déchèterie (toutes déchèteries confondues) seront comptabilisés. Chaque titulaire d'une carte d'accès disposera d'un forfait annuel de douze passages compris dans sa redevance incitative. Au delà, toute visite supplémentaire sera facturée 9,35€/passage ou 46,64€/tonne (selon si le véhicule est inférieur ou supérieur à 2,10 m de hauteur).

A partir du 1^{er} janvier 2025, l'accès aux déchèteries sera réglementé de la manière suivante :

- Chaque titulaire d'une carte d'accès disposera d'un forfait de douze passages par an compris dans la redevance incitative,
- Au-delà, toute visite supplémentaire sera facturée.

Plus d'informations sur www.lamballe-terre-mer.bzh

👉 ECLAIRER VOTRE JARDIN LA NUIT : UN DANGER POUR LA BIODIVERSITÉ

Peu coûteuses si elles sont solaires et offrant une ambiance chaleureuse, les lumières extérieures ont pourtant un véritable impact sur la faune et la flore de nos jardins.

En effet, l'éclairage artificiel fragmente les milieux de vie des animaux qui fuiront les zones éclairées ou, à l'inverse, seront attirés par la lumière et désertent leurs milieux de vie habituels.

Les conséquences sont nombreuses :

- Perturbation des relations proie-prédateur,
- Impact sur la pollinisation,
- Perturbation du sommeil des animaux diurnes (humains compris) et du cycle biologique des végétaux (retard dans la chute des feuilles des arbres) ...

Vous pouvez limiter cette pollution lumineuse grâce à plusieurs actions :

- Limiter autant que possible l'éclairage extérieur la nuit,
- Limiter le nombre de points d'éclairage aux endroits nécessaires (garage...),
- Ne pas orienter la lumière vers le ciel,
- Privilégier des couleurs chaudes, jaune ou orange (température maximale de 3000 k), moins agressives,
- Equiper les éclairages de minuteurs ou de détecteurs,
- Ne pas éclairer les surfaces en eau (mare, bassin...) car ces milieux, très riches en biodiversité, sont extrêmement sensibles à la lumière artificielle.

👉 J'ACCUEILLE DES CHAUVES-SOURIS CHEZ MOI CET ÉTÉ !

Discrètes, petites et silencieuses, les chauves-souris sont bien souvent totalement méconnues.

En raison de leur mode de vie nocturne et de leur aptitude au vol, les chauves-souris ont réussi à occuper des milieux et à profiter de sources de nourriture inaccessibles



aux autres mammifères et aux oiseaux. Certaines espèces affectionnent particulièrement les constructions humaines et cela toute l'année.

A la fin du printemps, les femelles se rassemblent en colonie, sous les toits, pour former des gîtes de maternité, bénéficiant ainsi de la chaleur des combles. Elles donneront naissance à un seul petit, plus rarement deux, qu'elle allaitera de trois semaines à un mois.

Si vous avez des chauves-souris chez vous, contactez Lamballe Terre & Mer afin de nous aider à améliorer nos connaissances sur les gîtes d'été et les espèces du territoire. Vous pouvez également nous contacter si vous souhaitez des conseils pour protéger ces discrètes boules de poils et/ou effectuer des aménagements simples pour les accueillir dans votre grenier !

Contact : environnement@lamballe-terre-mer.bzh

🔗 CET ETE, DECOUVREZ L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE NATUREL DE LA POTERIE

La Poterie, à Lamballe-Armor, ne doit pas son nom au hasard : jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'activité potière y a été florissante. Les potiers extrayaient sur leurs landes l'argile nécessaire à leur ouvrage. Ils ont laissé derrière eux des centaines de mares dans la lande. Une faune (amphibiens et libellules notamment) et une flore très spécifiques se sont développées dans ce milieu particulier, au point de faire classer le site Natura 2000 !

Lamballe Terre & Mer vous invite à visiter ce site exceptionnel !

En pratique : Visites gratuites du musée et des landes les jeudis 25 juillet, 1^{er} et 8 août

Ouverture du musée : de 14h à 17h30 / Départ de la balade commentée : à 14h30 (durée : 2h)

2 Impasse du Clos Bertault - La Poterie - Lamballe-Armor - Gratuit -En partenariat avec l'association La Poterie, Nature et Patrimoine.

AGENDA

Mar. 04/06 - Spectacle CHAM

Spectacle de fin d'année des élèves de Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège Jean RICHEPIN de Pléneuf-Val-André

De 20h30 à 22h / Salle du Guémadeuc, [avenue du Général Leclerc, Pléneuf-Val-André](#) / Gratuit

Sam. 08/06 - Concert musiques actuelles – Conservatoire

Concert des groupes musiques actuelles du conservatoire (chanson, rock, jazz...)

De 20h à 23h / Château de [la Hunaudaye, Plédéliac](#) Gratuit

Mar. 11/06 – Espace jeu à Landéhen

Salle polyvalente de 9h à 11h.

Inscriptions par mail : rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh ou au 02.96.50.70.17 de 14h à 16h

Mer. 12/06 - Anim'&vous - La Boussole : Danse en duo

Marie Beaufrère, professeure de danse au Conservatoire de Lamballe Terre & Mer, vous propose de venir bouger ensemble, jouer, partager un moment privilégié. Par des jeux dansés, chaque duo sera invité à mettre ses sens en éveil, écouter son corps et celui de l'autre, découvrir la danse comme un moyen pour communiquer autrement.

Atelier en duo parent-enfant (à partir de 4 ans) / 3 groupes : de 9h à 9h45 (4-6 ans), de 10h à 10h45 (6-8 ans), de 11h à 11h45 (8-11 ans) / Gymnase Jouan,

21 rue Jouan, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06 20 86 00 74

Lun. 17/06 - Anim'&vous - La Boussole : Atelier Meal - Prep Familles Local et bas carbone

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentation Territorial)

Vous souhaitez cuisiner davantage au quotidien mais vous manquez de temps ? Participez à un atelier Meal Prep et préparez en 2h30 vos repas pour votre famille pour le reste de la semaine !

Au menu : 4 repas pour 4 personnes faisant la part belle aux produits locaux et de saison.

Parents (sans les enfants !) / De 18h à 20h30, suivi d'un repas sur le pouce / La CLIC, Route de Jospinet, Lamballe-Armor / 50€/participant, à régler sur place / Places limitées - Sur inscription : 06 70 49 11 56

Mer. 26/06 - Portes ouvertes du conservatoire

Prestations des élèves musiciens et danseurs, essais d'instruments, démonstrations etc.

De 11h à 20h / Salle de Quai des Rêves, 1 rue des Olympiades, Lamballe-Armor / Gratuit

CYBER BIBLIOTHEQUE

Jeux Olympiques à la bibliothèque c'est :

Horaires de l'espace

mardi et vendredi : 16h30-18h30
mercredi : 9h30-12h/15h-16h30
samedi : 9h30-12h

Abonnement annuel :

5 € l'enfant, 10 € l'adulte, 15 € famille



**Contact : Laëtitia Lamé,
animatrice, espace cyber-
bibliothèque -**

02.96.30.31.66 ou

bibliothequelandehen@gmail.com

site : www.landehen.fr

L'Exposition

De juin à juillet en Bibliothèque

30ème Moisson d'Images

Géraldine Magnan

présente

« *Fragments d'instant,
le sport et ses valeurs* »

Le sport c'est :
épanouissement,
courage, solidarité,
respect, force, ambition,
liberté, détermination,
compétitivité, force,
adaptabilité...



Les Ateliers d'expression les mercredis

13h30 à 15h(30)

2€ l'atelier
7€ le cycle*

05/06, 12/06, 19/06 et 26/06 : les enfants s'approprient la philo sur le thème des JO mais pas que... : créent, découpent, collent, écoutent de la musique, bougent ...

le cycle* = de vacances à vacances

juin

Une malle de jeux de société à découvrir

Envie de partager un moment avec votre enfant ?

Venez sur les heures d'ouverture !

jeudi 13
juin
10h15

RDV des bout'choux :

Animation avec les enfants
0-3 ans - gratuit

mardi 25
juin
18h15

Apéro-lecture

Partage, échange,
coups d'oeur :

Livres, musiques, films...

Les ATELIERS CREATIFS en Juillet,
avec le Conseil Municipal des Enfants :

4 mardis
du 9 au 30
juillet

Entre
jeunes
8 et +

Halloween 2024 :

De l'histoire à la
maquette pour aboutir à
la concrétisation du
masque, avec l'aide de
Célia, intervenante.

7 € le cycle
10h30/15h30



Le NUMERIQUE en Juillet,
pour les ados :

3 mercredis,
3, 10, 17
13h30/16h30

Entre
jeunes
11 et +

Partager vos savoir-faire
Découvrir
des outils, apprendre :
IA, QR, RA
photo, vidéo
stage, budget...

2 samedis
6 et 13
10h/13h

7 € le cycle
(5x3h)



Sur INSCRIPTION au 02.96.30.31.66 ou messagerie : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CLUB DES AINES

Activités de juin 2024

- Mardi 4 : Concours de boules interclubs, avec repas. S'inscrire auprès de Claude Lemièrre, Nicole Rouault, Brigitte Douyère ou Michel Martin.
Au menu : Entrée, jambonneau - P de T, fromage et dessert.
Possibilité de réserver des repas à emporter
- Jeudi 13 : 14 h, club - Jeux de société, jeux de cartes + tarot, jeux de boules bretonnes. Suivi du goûter.
- Jeudi 20 : Journée de l'Amitié à Lantic. Départ en car est à 8 h 15, parking des Canards.
- Jeudi 27 : 14 h, club - Jeux de société, jeux de cartes + tarot, jeux de boules bretonnes. Suivi du goûter.

JEUNESSE SPORTIVE LANDEHEN

Samedi 8 juin
100 ans de la JS Landéhen

**Vous êtes invités à célébrer le
centenaire de la Jeunesse
Sportive de Landéhen**



Samedi 8 juin 2024 à partir de 14h au Stade Jean Caro.

Votre présence ajoutera une touche spéciale à cette journée commémorative. Venez nombreux célébrer avec nous cet événement historique et partager des moments inoubliables.

Au programme :

- 14h00 : Olympiades footballistiques
Expos photos, maillots, objets, ... sur l'histoire de la JSL
- 17h00 : Match des légendes du club



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - OPEX Soldats de France et membres associés

Dimanche 16 juin 2024

Cérémonie au Bois de Boudan à PLESTAN



- 09h45 : Rendez-vous place du Bourg
- 9h50 : Départ de la Place du Bourg de Landéhen (co-voiturage)
- 10h15 : Mise en place au bois de Boudan



KERMESSE 2024
St Joseph

Le Dimanche 16 Juin 2024

L'APEL se mobilise et vous propose un REPAS :
UNIQUEMENT SUR RESERVATION

Sur place (à la salle des fêtes) de 12h à 14h30	Menu Adulte Cochon grillé - Frite Dessert 13€	Menu Enfant Saucisse - Frite Une boisson Dessert - 7€
--	---	---

Retour des commandes pour le mardi 11 juin au plus tard au 06.67.02.62.11
ou par mail : apel.landehen@gmail.com

COMITE DES FETES



Feu de Saint-Jean au terrain de moto-cross de Quihanet

Samedi 29 juin 2024

Repas à partir de 19h

Repas moules, frites ou saucisse

Adultes 12€

Enfants - de 12 ans moules ou chipo frites 6€

Enfants - de 5 ans jambon frites 2€

Il y aura un passage dans les maisons, sinon réservation

au 06.08.98.01.29 et 06.21.32.53.71

Feu 23h-23h30

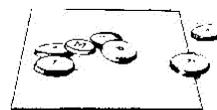
Prenez date

Le 31 août 2024

Au terrain des Sports

A l'initiative du Comité des Fêtes

• Après-midi : Concours de palets



• Soirée : Cinéma en plein air

Plus d'informations dans la gazette du mois prochain



LANDEHEN BASKET BALL



Si vous recherchez une activité physique et êtes motivés, venez rejoindre l'équipe de basket loisir ! Nous sommes une équipe mixte et acceptons aussi bien les débutants que les joueurs ou joueuses confirmés. Nous nous entraînons les mardis soir à partir de 20h45. N'hésitez pas à venir essayer ! Notre saison s'arrêtera le mardi 25 juin 2024 et nous reprendrons le premier mardi de septembre.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au : 02.96.30.30.80 Marie-France DARCEL

ECURIE ET PONEY CLUB DE LA CASSOIRE



Dimanche 9 juin 😊

Concours de saut d'obstacles Amateur, Club et prépa
Buvette et petite restauration avec Les Amis de la Cassoire.

Entrée libre et gratuite

Dimanche 16 juin dès 10h30 😊

Portes ouvertes



- Accueil avec Fabien, Marie et Capucine
- Visite du site, animations et démonstrations, préinscriptions pour l'année prochaine
- Baptême poney et attelage gratuit.
- Barbecue le midi avec les Amis de la Cassoire (inscriptions au 06 63.06.96.21)
- Tirage de la tombola dans l'après-midi
- Entrée libre

Venez nombreux !

Renseignements : 06 63 06 96 21

Programme sur Facebook  écurie de la Cassoire

FORUM DES ASSOCIATIONS



Prenez date

Le 6 SEPTEMBRE 2024

à la Salle Omnisport et à la Salle des Fêtes



ANNONCES ET COMMUNIQUÉS

Objets trouvés : le 26/04 sur le complexe sportif : 1 maillot manches longues enfant – le 05/05 rue de Maroué : un pull en laine (tricoté main) enfant – Week-end de l'Ascension au boulodrome : 1 casquette enfant

Le P'tit Guihen vous propose

Tous les dimanches

Poulets, jambonneaux, pintades rôtis à la broche
avec des pommes de terre



Sur réservation avant le vendredi matin

02.96.30.08.84